

ABONNEMENTS

Canada et États-Unis

UN AN..... \$2.00

SIX MOIS..... \$1.00

Étranger (Union postale.)

UN AN..... f. 13.50

LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

" VERITAS LIBERABIT VOS—LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES. "

AVIS

TOUTE DEMANDE DE
CHANGEMENT D'ADRESSE
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE
DE L'ANCIENNE ADRESSE.

Téléphone : 712

J.-P. Tardivel, Directeur-Propriétaire

Bureaux : Chemin Sainte-Foye près Québec

N.-D. DE QUÉBEC

SAMEDI 20 SEPTEMBRE 1902

L'influence de saint François
d'Assise

SUR LA CIVILISATION (1)

L'action sociale de saint François, intimement liée à son action moralisatrice et spiritualisatrice, eut très vite de salutaires effets. Après ce qui précède, on ne saurait s'en étonner. En voyant ce galant jeune homme auquel la vie souriait élire la pauvreté pour sa dame et se complaire dans le culte qu'il lui avait voué, beaucoup comprirent la vanité des richesses périssables. Le plus épais des bourgeois était forcé de constater qu'il y avait dans le cas de ce pauvre volontaire autre chose qu'une originalité de caractère, qu'une idée d'artiste. Ceux qui ne percevaient pas les beautés spirituelles du complet détachement préconisé par Notre Seigneur se rendaient compte au moins que l'on pouvait vivre heureux et digne en manquant de tout à condition d'aimer Jésus. Il fallait bien admettre que la pauvreté constituait un état supportable, sinon enviable, qu'il n'était pas au-dessus des forces humaines d'accepter la souffrance d'un cœur allègre. Et quand on voyait ce délicat, "la fleur des jeunes gens", hier encore chef de corti (2), prodiguer ses soins aux lépreux, les plus sceptiques et les moins généreux se trouvaient bien obligés de reconnaître que la folie de la croix servait à quelque chose d'utile et poussait assez souvent aux sages résolutions. De tels actes impressionnaient fort et avaient un retentissement immense. L'antagonisme entre les classes perdit de son acuité, puis diminua sensiblement. La lèpre de l'envie cessa de ravager les pauvres; la plupart des riches apprirent à respecter davantage les membres de Jésus souffrant. De part et d'autre, on finit par comprendre que le chemin de l'aumône était, comme le répétait notre bienheureux, dont la dilection transfigurait tout, "le chemin du ciel pour qui la demande et pour qui la

(1) Extrait de : *L'influence de saint François d'Assise sur la civilisation et les arts*, 1 vol. à paraître en octobre chez Blond et Cie. [Collection Science et Religion].

(2) On appelait ainsi les "compagnies", les cénacles d'affinés, de dilettanti qui s'ingéniaient à reproduire la civilisation provençale, alors très admirée, en Italie, en se passionnant pour la poésie et l'art, et plus encore en s'initiant aux règles du "gai savoir", à la dialectique de la galanterie. On y formait le goût au détriment de la spiritualité.

donne (3)". En entendant prêcher la concorde et l'amour par ce messager du Dieu de paix qui se faisait si belle-ment tout à tous, beaucoup aussi se prenaient à écouter la voix de leur conscience, et des rancunes s'apaisaient, et des rancœurs se dissipèrent.

Combattant sans merci la passion de la richesse sous toutes ses formes, saint François avait entrepris une véritable croisade contre les querelles intestines, dont l'Italie souffrait tant alors. S'il ne désarma pas tous les belligérants, c'est que ce n'entraînait pas dans les desseins de Dieu. Du moins obtint-il de très sérieux résultats. Comment d'ailleurs serait-il resté stérile, cet enseignement pratique du dévouement, de l'abnégation, qu'il préconisait par d'incessants exemples? Aussi, que d'égoïsmes n'atténua-t-il pas! Que de bassesses n'empêcha-t-il et que d'héroïsmes il suscita! "C'était l'un des plus puissants séducteurs et excitateurs d'âmes que le monde ait connus, dit M. Thureau-Dangin; nul homme n'a à ce point soulevé, enflammé les cœurs et les imaginations; nul n'a semé et récolté, en si peu de temps, une telle moisson de sainteté, d'héroïsme et de poésie; son impulsion a remué profondément et transformé l'Eglise, la société et jusqu'au monde des lettres et des arts (4)".

Les *Fioretti*, cet exquis florilège de vivants témoignages, nous disent quelle émotion indicible saint François soulevait dans les campagnes et les villes. A l'admirable chapitre tenu dans la plaine de Sainte-Marie des Anges, le 26 mai 1219, le Père Séraphique édifie les personnages de toutes conditions attirés par ce spectacle sans précédent et saint Dominique lui-même. On ne se lasse pas de relire l'évocation de cette assemblée unique où, devant tout un peuple, entre deux oraisons exhalées à la fois par des milliers de cœurs, le "fidèle serviteur du Christ" prêcha, tout pénétré du Saint Esprit, sur ces

(3) "Heureuse l'âme, a dit l'Esprit de Dieu, qui a l'intelligence du pauvre et du mendiant! Plaignons les siècles qui ne savent plus ce qu'il y a d'amour dans l'aumône pour qui la donne et pour qui la reçoit!" s'écrie le bibliophile Granger de D..... Méconnaître la mendicité, la flétrir indistinctement comme un délit, c'est attaquer le trône de la miséricorde et de la charité, poser au nom de l'ordre un élément révolutionnaire dont le germe naturel doit être l'égalité socialiste; c'est fermer une des grandes sources du bien et du beau, et ravir à l'homme une de ses plus pures joies dans l'accomplissement du plus doux de ses devoirs. L'avare seul, le plus assassin des hommes pervers, dit la Sagesse, a pu formuler un tel programme si digne du génie de la spéculation. Mais l'homme donnera toujours, parce qu'il croira toujours au Dieu du pauvre et que le pauvre ne cessera pas de demander". *S. François d'Assise, Providence du moyen-âge par l'amour*, 1876, p. 28.

(4) P. Thureau-Dangin, *Saint Bernardin de Sienne*, p. 258.

paroles: "Mes fils, nous avons promis à Dieu de grandes choses; mais Dieu nous en a promis de plus grandes encore, si nous observons nos promesses et que nous attendions avec assurance les siennes. Court est le plaisir du monde; la peine qui le suit est éternelle. Petite est la peine de cette vie; mais la gloire de l'autre est infinie". On répète avec le cardinal Ugolino, qui ne pouvait contenir ses larmes: "Vraiment, c'est ici le camp et l'armée des chevaliers de Dieu (5)". Et, comme le fondateur des Frères Prêcheurs, on s'incline, attendri, devant la délicate intervention de la Providence, on bénit l'évangélique et sainte Pauvreté (6).

On courait littéralement après notre aimable thaumaturge, affirment les biographes contemporains, on se suspendait à ses lèvres. A Savurniano, les habitants voulaient abandonner leurs demeures et le suivre; à Borgo-sandomino, on se pressa tellement autour de lui qu'il faillit être étouffé; à Gaète, il n'évita le même sort qu'en montant sur une barque. Dans Assise, certain jour qu'il prêchait l'esprit de pénitence et le désir du ciel, il y eut "tant de larmes sur la Passion du Christ, que jamais il n'y en eut de pareilles (7)". A Bologne, le sermon qu'il fit, en 1220, pour la fête de l'Assomption laissa d'ineffaçables traces sur l'assemblée (8), et la profondeur de son langage stupéfia les savants venus pour l'entendre. A cette phase de son apostolat, il a reçu de la divine Sagesse "la science des saints" (Sap. ix, 10). Deux ans plus tard, à Rome, il étonna de même la cour pontificale. "Subjugués par les accents de cette éloquence inspirée, dit saint Bonaventure, ses nobles auditeurs reconnurent que ce n'était pas lui qui parlait, mais que l'Esprit Saint s'exprimait par sa bouche (9)".

Presque partout, des admirateurs passionnés se disputaient les morceaux de son froc; on l'acclamait, on lui faisait cortège, si bien qu'un frère d'esprit étroit finit par s'en alarmer, pensant que l'humilité de François courait quelque grave péril. Mais notre saint n'eut pas de peine à le rassurer: "Cet honneur qui vous semble si distingué,

(5) C'est ce cardinal qui devint le pape Grégoire IX en 1227.

(6) On sait quelle pieuse amitié lia, depuis ce jour, les deux saints. Dominique, à force d'insistances, se fit donner par le Poverello la pauvre corde dont ce dernier se ceignait et il la porta désormais sous sa robe blanche. T. de Celano, *Vita secunda*, part. III, cap. LXXXVII.

(7) I *Fioretti*, p. 125.

(8) Presque tous les Bolonais se pressaient sur la place, qui ne pouvait contenir une telle foule. Ce fait se trouve attesté dans un document conservé aux archives de la cathédrale de Spalatro par un archidiacre de cette cathédrale, alors étudiant à Bologne.

(9) S. Bonav., ch. XII.

si magnifique, fit-il, est bien loin d'acquiescer à mon avis toute la somme d'âme. Je suis un receveur ici, et il n'y a rien pour moi. Tous ces hommages sont à Dieu et remontent à lui, en me laissant plus petit et plus nu. Devant le culte qu'on lui rend en public, une statue ne cesse pas d'être un bois, une pierre; le culte est pour celui qu'elle a mission de rappeler. S'élever à Dieu par les créatures est un acte de religion parfaite, et quelle que soit ma misère, je suis une créature de Dieu, pour lui ramener bien des cœurs (10)".

L'histoire, qui, sur plus d'un point, confirme le récit poétique, nous a laissé quelques peintures non moins émouvantes de l'action pacificatrice de François. En 1210, les serfs d'Assise s'étant soulevés contre leurs seigneurs, le bienheureux se hâta d'intervenir avec le clergé et ses frères; et non seulement son éloquence empêche l'effusion de sang, mais encore elle obtint la charte d'affranchissement, cause de l'alarme (11). Six ans plus tard, le prodigieux Père Séraphique rétablit la concorde dans la maison Baselsenium, en Ombrie, que décimaient des querelles domestiques. En 1220, par deux sermons qui soulèvent une émotion générale, il amène les partis de Bologne, dont les luttes désolaient la ville, à conclure la paix. Peu d'années après, par un simple verset qu'il fait chanter par ses religieux, il apaise la dispute survenue entre l'évêque et les magistrats d'Assise (12). Entre temps, il avait arrêté les factions d'Arezzo, prêtes à s'entregorger, évangélisé Padoue, Crémone, Brescia, les cités d'Ascoli, de Camerino, de Macerata, de Monte Casale, d'Ancône, de Fabriano, pacifié l'Italie méridionale jusqu'à Naples.

Rien n'arrêta ce tendre, ce timide, ce maladif, quand le service de Dieu commandait de marcher. "Et aucune faiblesse d'âme ne lui fit baisser la paupière", s'écrie le grand *Padre* de la *Divine comédie*. Rien n'ébranlait sa foi parce qu'elle était tout amour; rien ne pouvait troubler son espérance, si

(10) Le Bibliophile Granger de D....., *S. Franç. d'Ass., providence du m. a. par l'amour*, p. 94.

(11) Cristofani, *Storia d'Assisi*, Lib. II, p. 122-130. L'esprit de saint François se reconnaît jusque dans les expressions de cette charte. Avant de remporter cette victoire, il avait déjà combattu, et très activement, pour les franchises communales de sa ville natale. En 1202, il se trouvait dans les rangs de la milice assisienne, et c'est alors qu'il fut fait prisonnier.

(12) Ce verset fut ajouté au fameux *Cantique du Soleil*. Composé en vue de mettre un terme au différend signalé plus haut, il eut un effet merveilleux. Dès que les Frères Mineurs l'eurent chanté devant les antagonistes, ceux-ci se réconcilièrent. Cf. Ozanam, *Les Poètes franc.* [tome V. des OE. compl.], p. 84.

riche, déclarait-il, que toute peine lui était douce. Une possédée rugit un jour que plus de cinq mille conjurés se liguèrent contre sa personne et son œuvre, — "je suis néanmoins le plus fort", répond le saint qui ne saurait douter de l'assistance divine. Et, quand, après avoir reçu sur l'Alverne, les glorieuses empreintes (13), "ce dernier sceau du Christ", selon la belle image de Dante, notre bienheureux se trouva dans l'impossibilité de marcher et de prêcher en public, le rayonnement de son visage, déjà dématérialisé et le son de sa voix, qui devenait céleste en s'affaiblissant, continuèrent d'influencer, d'évangéliser les foules.

On comprend que Pie VII avait élu cet ami du divin Maître pour protecteur de la Papauté.

ALPHONSE GERMAIN.

(A suivre.)

(13) Le 14 septembre 1224, date à jamais mémorable. *Barth. de Pise, op. conf.*, l. III.

Un conseil de M. Tarte

Nous lisons l'entre-filet suivant dans la *Patrie*, de Montréal, organe de M. Tarte, numéro du 10 septembre, sous le titre : *L'instruction publique* :

" Dans un discours qu'il prononçait, hier, à Saint-Jean, l'hon. M. Tarte a insisté sur l'importance de perfectionner notre système d'éducation ; il a demandé à nos compatriotes de rémunérer plus généreusement les services de nos institutrices et institutrices ; il a conseillé aux collèges classiques de donner une éducation pratique à leurs élèves.

" Nos hommes publics ne sauraient trop parler au peuple des bienfaits de l'instruction publique. "

Sans doute, nos hommes publics doivent parler au peuple des bienfaits de l'instruction, mais ils doivent en parler d'une façon sensée.

D'après le compte rendu du discours de M. Tarte, que publie le même numéro de la *Patrie*, le ministre des travaux publics se serait exprimé comme suit :

" Il faut améliorer notre système d'instruction publique.

" Il y a une lacune à combler. Depuis que je suis ministre des Travaux Publics il m'est arrivé souvent d'avoir besoin d'ingénieurs et de dessinateurs, et j'ai toujours eu de la difficulté à en trouver au milieu des nôtres. Nous manquons d'instruction pratique.

" Je ne saurais trop demander à mes compatriotes de travailler à améliorer notre système d'éducation, ce n'est pas le talent ni l'intelligence qui nous manquent. Je ne suis pas l'ennemi des collèges classiques, mais il faut y joindre une éducation plus pratique.

" Nous ne payons pas assez nos maîtres et nos maîtresses d'écoles. Il faut dépenser plus d'argent. Nous avons besoin du clergé pour marcher de l'avant, mais nous voulons qu'il marche avec nous. Nous sommes tous frères, nous appartenons tous à la grande famille canadienne-française.

" Quand je parle d'éducation, je n'ai pas l'intention de critiquer ce qui a été fait dans le passé. Ne regardons pas en arrière, mais regardons le soleil. Les collèges classiques ont produit des hommes tels que Son Honneur le lieutenant-gouverneur Jetté, Sir Wilfrid Laurier, l'hon. M. Marchand, l'hon. M. Mercier, et autres grands hommes qui honorent notre race, c'est parfait ; mais il nous faut suivre une instruction plus

pratique qui fasse de nous des agronomes éclairés, des industriels capables, etc. "

Pourquoi dire : " Nous voulons que le clergé marche avec nous ? " Comme si le clergé canadien n'avait pas toujours marché, non seulement avec le peuple canadien, mais à sa tête, en matière d'éducation et d'instruction.

Qui a fondé et entretenu nos collèges classiques, si ce n'est le clergé et le clergé seul, on peut le dire ?

Qui a fondé et entretenu l'Université Laval, si ce n'est le clergé et le clergé à peu près seul ?

Et nos convents, où les femmes canadiennes reçoivent leur formation, ne doivent-ils pas souvent leur existence à la générosité et au zèle du clergé ?

Notre clergé n'a-t-il pas fait largement et généreusement sa part pour l'éducation et l'instruction du peuple canadien ?

Pourquoi vouloir que le clergé fasse tout ? Est-ce juste et raisonnable ?

Les laïques qui nous cornent sans cesse aux oreilles la nécessité d'une instruction plus pratique (ils diraient : une instruction technique, s'ils avaient quelque souci de parler correctement) feraient infiniment mieux de parler moins et d'agir davantage. Au lieu de se contenter de paroles ronflantes que ne posent-ils pas des actes ? La fondation d'une seule école technique vaudrait infiniment mieux que cent mille phrases sur la nécessité d'une instruction plus pratique. Mais la langue de ces messieurs se délie plus facilement que leur bourse. Voilà pourquoi ils parlent volontiers du besoin que nous avons d'améliorer notre système d'instruction publique, mais, au lieu d'agir, ils insinuent que c'est au clergé à tout faire ; tout en se réservant le droit, bien entendu, de critiquer amèrement les œuvres scolaires du clergé.

Cela devient fastidieux, à la longue.

On dirait vraiment, à entendre ces messieurs, que toute la richesse du pays est entre les mains du clergé. Or, de fait, parmi notre clergé il n'y a guère que les Sulpiciens qui aient quelque fortune.

Quand il s'agit de trouver des fonds pour corrompre les électeurs, ces hommes de parti souscrivent généreusement. Mais où sont leurs œuvres scolaires ?

M. Tarte dit qu'il a toujours eu de la difficulté, comme ministre des travaux publics, à trouver des ingénieurs et des dessinateurs pour exécuter les entreprises publiques. Eh bien ! c'est justement là un des cas très rares où l'Etat a vraiment le droit de se faire " maître d'école ".

Si réellement l'Etat manque d'ingénieurs et de dessinateurs pour la bonne exécution de ses travaux, il a parfaitement le droit d'en former, dans des écoles techniques spéciales. Pourquoi n'en fonde-t-il pas ?

Pourquoi M. Tarte ne parle-t-il pas dans ce sens, au lieu de " conseiller aux collèges classiques de donner une éducation pratique à leurs élèves. "

M. Tarte, qui est un homme intelligent, sait fort bien que c'est un non-sens de dire que les collèges classiques doivent donner une éducation pratique. Car par éducation pratique il veut dire,

sans doute, un enseignement commercial et technique. S'il ne veut pas dire cela il ne veut rien dire du tout. Or les collèges classiques — leur nom l'indique assez — ont été fondés pour donner, à l'élite de notre société, une formation surtout littéraire.

L'enseignement technique est une autre œuvre entièrement différente. Si nous manquons d'institutions pour donner cet enseignement, qu'on en crée ; mais qu'on ne parle pas de faire donner cet enseignement dans les collèges classiques ; car c'est parler pour ne rien dire.

M. Tarte sait tout cela aussi bien que nous ; mais comme il marche actuellement avec les libéraux, il se croit obligé de parler, de temps à autre, en soi disant réformateur, c'est-à-dire sottement, de l'œuvre de l'éducation. Soyons certains qu'il pourrait en parler plus sensément s'il voulait ; mais il est de rigueur, en certain quartier, de faire la leçon aux collèges classiques, à tort et à travers ; et M. Tarte a cru devoir dire une sottise pour plaire à l'école radicale.

DANS LE CAMP LIBÉRAL

Sir Wilfrid ferait bien de revenir au Canada le plus tôt possible, car en son absence la discorde menace d'envahir le camp d'Agramant.

En d'autres termes, ses lieutenants ont l'air de vouloir se prendre sérieusement aux cheveux, au sujet de la question du tarif.

Le *Herald*, de Montréal, et le *Globe*, de Toronto, les deux principaux organes anglais du parti de M. Laurier, ayant carrément désapprouvé les théories protectionnistes de M. Tarte, celui-ci s'est fait interviewer par quelqu'un, à Ottawa, et le compte rendu de cette interview a paru, sous forme de dépêche venant de la capitale, dans la *Patrie* du 11 du courant. Voici cette dépêche :

" Ottawa, 11 septembre :—J'ai demandé à M. Tarte, ce matin, s'il a lu l'article du *Herald*.

" — Je viens de le lire. Laissez-moi vous dire de suite que je ne reconnais pas à M. Brierley, du *Herald*, le droit de définir la politique du parti libéral.

" Il est libre d'exprimer les opinions qui lui conviennent. Il ne rend pas plus la pensée des éléments éclairés du parti libéral, qu'il ne rend d'ordinaire la pensée de la ville de Montréal.

" Je crois connaître mon devoir et ma responsabilité. En tenant le langage que je tiens, en demandant que le tarif soit de plus en plus un tarif dans l'intérêt du Canada, je suis certain d'être l'écho de la très grande majorité du pays, de la majorité du parti libéral.

" Dites bien que dans tout ceci il ne s'agit point de questions personnelles. Par exemple, mon collègue M. Sifton et moi n'avons jamais eu un mot désagréable et nos rapports ont toujours été de la plus grande cordialité.

" Q. — Alors vous croyez que vous êtes d'accord avec la majorité du parti libéral en prêchant la politique du Canada pour les Canadiens ?

" R. — Je n'ai pas le moindre doute à ce sujet, et je ne puis comprendre comment il se fait qu'un certain nombre de journaux libéraux croient devoir s'élever contre cette politique.

" Personne ne demande que le tarif soit élevé sur toute la ligne. Ma pensée, la

pensée de l'Association manufacturière est purement et simplement que le tarif de notre pays doit être réajusté sur certains points, de manière à développer davantage nos industries nationales, de manière à créer un marché profitable et permanent pour la classe agricole, à donner de plus en plus de travail aux classes laborieuses, à activer le trafic entre les diverses provinces et les différentes parties de l'Empire.

" Q. — Comment expliquez-vous l'attitude du *Globe*, du *Herald*, et d'autres journaux libéraux ?

" R. — Je reconnais à ces journaux une entière bonne foi. Ils sont rédigés par des hommes appartenant à la vieille école qui, toute respectable qu'elle soit, ne semble pas avoir compris les aspirations de ce pays.

" Voulez-vous me dire, pour l'amour de Dieu, pourquoi nous acheterions des Etats-Unis et de l'Allemagne, qui nous ferment leurs marchés, des choses que nous pouvons manufacturer ici et vendre à aussi bon marché qu'eux, si nous avons un tarif qui nous permet de les manufacturer.

" Q. — Mais on vous dit que le parti libéral s'est engagé à l'abaissement du tarif, à une diminution des droits ?

" R. — Il y a indubitablement eu beaucoup de choses dites en ce sens, aux jours du passé. Mais je nie formellement que le cabinet actuel ait pris aucun engagement de ce genre. La révision du tarif en 1897 est la preuve éclatante du contraire. Il y a eu alors des divergences, comme celles qui se produisent aujourd'hui. Souvenez-vous qu'il n'y a presque pas eu d'abaissement dans le tarif en 1897. Sur certains points même, il a été augmenté contre les pays étrangers.

" Le *Globe*, le *Herald* et le *Witness* en sont malheureusement encore à faire de la théorie : il me semble pourtant que ces journaux devraient avoir appris les enseignements de l'histoire politique du Canada.

" Q. — En somme, vous ne regrettez pas les discours que vous avez faits ?

" R. — Je n'ai pas un mot à en retrancher ; je ne crois pas avoir dépassé la limite constitutionnelle et je suis sûr d'être en harmonie avec la pensée et les aspirations de la grande majorité du peuple du Canada. Convoquez une convention du parti libéral, et vous verrez si le *Globe*, le *Herald*, le *Witness* et les autres organes du libre-échange y commanderont la majorité, en demandant que l'on permette aux manufacturiers américains, allemands et autres d'inonder notre marché de produits que nous pouvons manufacturer au Canada en développant nos industries nationales, en accroissant notre population et en donnant des marchés à la classe agricole. "

Il est vraiment amusant de voir l'étonnante désinvolture avec laquelle M. Tarte fait la leçon aux journaux libéraux de la "vieille école", lesquels sont, après tout, les principaux organes du parti de sir Wilfrid. Il n'a guère pour lui que son propre organe, la *Patrie*, et, cependant, il a l'air très sûr de son affaire. Se fait-il illusion sur sa puissance ?

Le lendemain de cette sortie de M. Tarte dans la *Patrie*, le correspondant du *Soleil*, à Montréal, lui envoyait la prose émue que voici :

" Montréal, 12 septembre.

" La politique semble tout absorber en ce moment.

" Il faut dire aussi que la situation se corse et devient de plus en plus intéressante.

" Les derniers discours de l'honorable M. Tarte, qui exprime des vues si opposées à la politique du parti libéral sur la question du tarif, la critique qu'ont fait de ces discours les organes les mieux accrédités du parti, le *Globe*, le *Soleil* et le *Herald*, réjouissent les conservateurs.

" Mais ce qui les réjouit encore davantage, c'est l'article de la *Patrie* d'hier soir, qui indique une scission à peu près complète.

“ Les libéraux de la vieille école, qui n'ont jamais voulu se réconcilier à l'honorable M. Tarte, proclament, naturellement, que ce sont eux qui ont eu du flair et de la visée politique. Ce que nous avons toujours pensé, disent-ils, se réalise. Tarte est maintenant indépendant et il abandonne complètement le parti libéral.

“ Les libéraux qui sont dans la politique active ne tiennent pas cependant un semblable langage. Ils sont plus réservés et plus opportunistes. C'est le cas pour les sénateurs et députés libéraux. Ils disent qu'ils ne se prononceront que lorsque M. Laurier sera de retour au pays.

“ Tout ce que ces chefs libéraux consentent à dire, c'est qu'ils ne connaissent pas le motif qui pousse M. Tarte à *bolter*. Est-ce à M. Laurier qu'il en veut ? Est-ce à quel autre membre du gouvernement ? Est-ce au parti libéral lui-même ?

“ Le sentiment unanime cependant est que l'honorable M. Tarte eût dû attendre le retour de sir Wilfrid Laurier avant de commencer cette campagne. ”

Le correspondant du *Soleil*, comme “ les libéraux qui sont dans la politique active ”, est assez “ réservé ” et “ opportuniste ”. Il attend, évidemment, lui aussi, que sir Wilfrid se prononce.

Jusqu'ici, croyons-nous, sir Wilfrid s'est toujours prononcé en faveur de M. Tarte dans les querelles qui sont plus d'une fois survenues entre le terrible ministre des travaux publics et les “ vieux rouges ”. Osera-t-il le faire encore ? Ou lâchera-t-il cette fois M. Tarte pour suivre l'aile libre échangiste de son parti ?

Sir Wilfrid, lui aussi, croyons-nous, se montrera opportuniste, et se mettra du côté des plus gros bataillons.

Tout de même cette querelle est intéressante. Qui aurait pu croire, il y a quelques années, que le jour viendrait où le parti libéral souffrirait un instant dans son sein un ministre favorable à la protection !

Les mânes des Mackenzie et des Holton doivent frémir. Et les mânes de Cartwright et de Patterson en feraient autant si ces messieurs étaient morts, au lieu d'être les collègues du protectionniste Tarte.

De concession en concession on ne sait trop jusqu'où ils pourront aller dans la voie de l'opportunisme.

Nous avons nous-même entendu un jour — il y a de cela bien des années, par exemple — sir Richard Cartwright, alors membre de l'opposition, fulminer devant le Parlement contre la protection qu'il déclarait n'être rien autre chose que “ le vol légalisé ” — *legalized robbery*.

LORD MINTO ET L'IMPERIALISME

Le 8 septembre, le *Board of Trade*, de Montréal, offrait un banquet à sir Edmond Barton, premier ministre de la Confédération australienne, et à son collègue sir John Forrest, ministre de la défense, de passage au Canada, en route pour leur lointain pays. Ce banquet avait réuni un nombre considérable de personnages politiques en vue, entre autres, lord Minto, gouverneur général du Canada.

Naturellement, on a porté un toast au gouverneur général. Dans sa réponse, celui-ci a cru devoir “ faire de

la politique ”, selon l'expression reçue. Eu d'autres termes, il a fait connaître, très ouvertement, la manière dont le pays devrait être gouverné, d'après lui.

Etant l'homme de M. Chamberlain, lord Minto est un impérialiste déclaré.

Voici ce qu'il a dit, sur le chapitre de la défense impériale, d'après le compte rendu que les journaux ont donné de son discours. Nous citons de préférence la version du *Star*, 9 septembre, première page :

“ Mais quant à la défense impériale, messieurs, il me semble qu'ici nous nous rencontrons sur un terrain commun. Nous devons défendre ce qui nous appartient, et assurément il faut que la mère-patrie et ses enfants se consultent sur ce qu'il y a de mieux à faire pour atteindre ce but. J'irai un peu plus loin. Si la mère-patrie s'est engagée à soutenir, au sacrifice de son dernier homme, ses jeunes colonies dans le cas où celles-ci se trouveraient dans quelque embarras, ne peut-elle pas raisonnablement demander que ses colonies aient quelque souci de l'efficacité de leur organisation militaire ? D'après ma manière de voir, cette efficacité s'obtiendra plus sûrement en reconnaissant formellement le principe que les forces territoriales devraient être des armées territoriales pour la défense de ces colonies, les garnisons des parties de l'Empire auxquelles elles appartiennent ; mais qu'elles soient aussi des garnisons offrant des commandants, une organisation et une efficacité sur lesquels le gouvernement de Sa Majesté pourra compter raisonnablement, lorsque nos troupes sont appelées à faire la guerre. ”

C'est un peu vague, comme l'est généralement l'éloquence après boire ; mais on croit saisir que Son Excellence veut que nous allions plus loin que “ le terrain commun ”.

Le “ terrain commun ”, le voici : tous reconnaissent que les colonies doivent faire ce qu'elles peuvent pour aider l'Angleterre à les défendre, en cas d'injuste attaque. Chacune d'elles doit donc avoir une organisation militaire *raisonnable*. Certes, le Canada n'a jamais manqué à ce devoir. Lorsque notre territoire a été envahi, c'est notre armée surtout qui l'a défendu. Vraiment, l'Angleterre aurait mauvaise grâce à nous faire le moindre reproche à ce sujet.

Le Canada est certainement disposé à faire à l'avenir ce qu'il a toujours si bien fait dans le passé : défendre son territoire. C'est là le “ terrain commun ” sur lequel les Canadiens de toute origine peuvent et doivent se rencontrer. Mais de grâce qu'on ne cherche pas à nous amener sur un autre “ terrain ”.

Son Excellence ne semble pas vouloir se contenter du “ terrain commun ”. On dirait que, pour lord Minto, ce n'est pas assez que le Canada soit prêt à défendre son territoire ; il semble vouloir que nous organisions une armée sur laquelle l'Angleterre pourrait compter pour toutes ses guerres. Nous sommes d'autant plus porté à croire que c'est là la véritable pensée de Son Excellence, que le compte rendu de la *Presse*, allant plus loin que celui du *Star*, lui met sur les lèvres le vœu “ de voir nos superbes contingents coloniaux de nouveau en campagne, si nous avons à subir l'épreuve d'une nouvelle guerre. ”

En voulant nous pousser vers l'impérialisme militaire, en tâchant de nous persuader que nous devons répé-

ter la criminelle folie que nous avons commise naguère en prenant part à une querelle de l'Angleterre qui ne nous regardait en aucune façon, lord Minto sort, évidemment, de son rôle de gouverneur constitutionnel.

Sous le régime anglais, le souverain et ses représentants se contentent de “ régner ”, laissant le soin de “ gouverner ” aux ministres responsables. Le souverain lui-même observe fidèlement cette loi fondamentale de notre constitution politique. Il est fâcheux que certains de ses représentants dans les colonies l'oublient parfois.

A PROPOS DE MARIAGE

Le *Soleil*, du 12 septembre, a publié une dépêche cocasse venant d'une ville située entre Québec et Montréal. Cela commence ainsi :

“ Lundi dernier eut lieu, à l'église paroissiale, le mariage le plus chic de la saison et peut-être de l'année. Les époux étaient deux jeunes gens très populaires ici et appartenant aux familles les plus marquantes. ”

En lisant un peu plus loin, on découvre que le marié est le fils d'un contremaître dans une fabrique de cercueils et la mariée, la fille d'un teinturier ; deux braves familles, sans aucun doute, qui ne méritent pas qu'on les ridiculise comme le fait le correspondant du *Soleil*, sans le vouloir, probablement.

Au point de vue social, un teinturier est certainement l'égal d'un contremaître d'une fabrique de cercueils. Ce qui n'empêche pas le correspondant du *Soleil* d'écrire :

“ Mademoiselle O. G., en acceptant la main de M. F. B. fera désormais partie de la famille la plus importante de la ville, par son étendue et sa situation. ”

Ladite famille du marié, nous apprend gravement le reporter du *Soleil*, comprend un chef de police, des mécaniciens et un “ manufacturier de chaises ”. Ce sont là des états fort respectables, certes ; mais en quoi la situation de ces excellentes gens diffère-t-elle de celle du père de mademoiselle O. G., “ industriel dont la teinturerie à vapeur est en grande réputation depuis bon nombre d'années ” ?

Mon Dieu ! quelles sottises n'écrivent-on pas dans nos journaux lorsqu'il s'agit d'annoncer que deux chrétiens se sont unis dans les saints liens du mariage ! A lire notre presse catholique on ne pourrait jamais s'imaginer que le Christ a élevé le mariage à la dignité de sacrement. On se croirait encore au temps de Rome païenne. Que dis-je ! les Romains païens, qui avaient de l'esprit, devaient parler moins plate-ment du mariage que nos novellistes modernes en quête de copie.

LES PERES FRANCISCAINS A QUEBEC

Mercredi, le 17 septembre, Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Québec a fait la bénédiction solennelle du nouveau couvent des RR. PP. Franciscains qui s'élève un peu au nord du chemin Sainte-Foye, non loin du sanctuaire de Notre Dame du Chemin, des RR. PP. Jésuites, dans la municipalité de Notre-Dame de Québec. Les ordres religieux et les congrégations de la ville étaient représentés ; et un certain nombre de fidèles avaient été invités à assister à la pieuse cérémonie, à la fois simple et imposante.

On le sait, non seulement tout luxe, mais aussi tout confort est rigoureusement banni des couvents de religieux, tout particulièrement de ceux qu'habitent les Fils spirituels du sublime Pauvre d'Assise. Le nouveau couvent de Québec ne fait certes pas exception à la règle. C'est une solide construction en pierre pour ainsi dire brute, bâtie pour les siècles, mais d'une pauvreté absolument évangélique. On n'y voit de luxe que le site, œuvre du bon Dieu. De la hauteur où s'élève le couvent l'œil embrasse un panorama grandiose : toute la riante vallée de la rivière Saint-Charles, Saint-Sauveur, Saint-Roch et la chaîne des Laurentides, jusqu'au Cap Tourmente. C'est là un genre de luxe qui est permis même aux religieux.

Après l'évangile, Mgr Bégin a prononcé une touchante allocution. Il a d'abord exprimé sa satisfaction de voir les Fils de saint François s'établir de nouveau à Québec, après une si longue absence. Puis il a esquissé à grands traits l'histoire de l'ordre franciscain au Canada, depuis le berceau de la colonie. Il a terminé en faisant un tableau saisissant de tout le bien que la présence des religieux franciscains au milieu de nous est appelée à faire. Par leurs prières et leurs mortifications, ils serviront de paratonnerres et détourneront du monde la colère de Dieu justement irrité par les péchés des hommes. Ils prieront et se mortifieront pour ceux qui vivent dans l'indifférence et la mollesse. Par l'exemple qu'ils donnent de la pauvreté volontaire la plus absolue, ils apprendront aux mondains à être moins attachés à la richesse et aux honneurs, à songer plus souvent à la vanité des biens et des plaisirs de cette terre, et à s'occuper davantage de l'acquisition du bonheur éternel.

Cette allocution a vivement ému l'auditoire.

Au moment où notre ancienne mère-patrie permet à la secte maçonnique d'expulser de son territoire les ordres religieux, le Canada français doit s'estimer très heureux de pouvoir offrir l'hospitalité à un certain nombre de ces saints exilés. Puisse notre cher pays ne jamais connaître les défaillances de la vieille France ; puisse la Nouvelle-France être toujours un asile assuré pour les ordres religieux. C'est ainsi qu'elle s'attirera les bénédictions du Dieu de la pauvreté.

La persécution en France

Et l'attitude du Saint-Siège

Sous ce titre, l'*Unita Cattolica* de Florence, du 24 juillet, a publié les réflexions suivantes, qui nous paraissent dignes d'être reproduites :

« Les journaux anticléricaux italiennissimes triomphent doublement des exploits scélérats que commet, dans la République française, Combes le renégat. Nous disons doublement, parce que, d'une part, ils jouissent de la persécution pour elle-même et que, d'autre part, ils exultent à la pensée de prendre en contravention le Saint-Siège.

« Quoi ! s'écrient-ils hypocritement, le Saint-Siège se tait ? Un gouvernement jacobin disperse les Ordres religieux, confisque leurs biens, ferme les écoles privées, supprime le traitement des curés et des vicaires, promet d'aller jusqu'au bout, et du Vatican ne part pas le moindre mot de protestation !

« En réalité, la France est au moment suprême de sa crise. Le radicalisme et le socialisme réunissent tous leurs efforts pour que la rupture vienne de Rome. La dénonciation du Concordat, la suppression du budget des Cultes, la fermeture de toutes les églises de France seraient présentées par le ministère Combes comme une conséquence logique de la politique du Vatican à qui l'on attribuerait la responsabilité entière de tout ce qui arriverait.

« Qui peut imaginer l'effet que dans l'âme du peuple français, toujours si facilement inflammable, produirait l'annonce que le Pape abandonne la France pour se jeter dans les bras de l'empereur protestant ? Où sont en France les esprits capables de juger avec sérénité les actes pontificaux, sans les préjugés de l'hyperesthésie patriotique ? De là les efforts du maçonnisme républicain pour mettre le Pape en mauvaise posture et en même temps couvrir d'honnêtes prétextes aux yeux des populations le coup mortel qu'on veut porter à l'Eglise catholique.

« Il ne nous convient pas de scruter les intentions du Souverain Pontife. Mais il nous semble que, sans manquer au respect et à la réserve imposés en si délicate matière, on peut dire que la conduite du Saint-Siège a déjoué les calculs et les plans du jacobinisme ; car il paraît bien que le jacobinisme ne désire rien tant qu'un prétexte plausible pour aller immédiatement jusqu'au bout.

« Léon XIII agira suivant les lumières de sa haute intelligence éclairée par l'Esprit-Saint ; nous notons les effets actuels de la politique pontificale sans prétendre d'ailleurs qu'elle soit immuable. Actuellement, si l'abbé Combes veut rompre complètement avec l'Eglise, il est astreint d'assumer tout l'odieux de cette rupture. Aux yeux des Français, le Pape est toujours le Père qui aime tendrement la France et qui, à cause de cet amour, est patient au-delà de toutes les limites de la patience humaine.

« Donc, les critiques que formulent à cet égard les libéraux et les réfractaires n'ont pas de fondement. Il n'est

pas vrai que le Saint-Siège se taise ; il a parlé et il parle de la façon qu'il juge la meilleure, sans fracas.

« Il y a aussi beaucoup d'esprits légers et aventureux à qui la rupture du Concordat paraît chose de peu d'importance et sans graves conséquences. Ils ne pensent pas que de l'abolition du Concordat à la prohibition du culte catholique il n'y a qu'un pas. Ils ne voient pas quels temps s'ouvriraient pour la pauvre France quand son clergé serait réduit à l'extrême misère, les séminaires fermés, les églises employées à des usages profanes, les âmes à l'agonie privées des derniers secours de la religion !

« ... Dans les dures épreuves que traversent les catholiques de France, il ne leur manque pas les encouragements et la bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ. Le Pape n'est jamais un défenseur timide de la vérité et du droit, parce qu'il n'est pas un esclave de l'opportunisme, mais le serviteur de la cause de Dieu seul.

« Si des malheurs plus graves encore se déchaînent sur la France, personne n'aura le droit d'en inculper le Pape : à la révolution seule, l'infamie d'une persécution religieuse dans le siècle de la libre pensée. »

Consultation liturgique

Attitude des fidèles pendant la messe basse

Nous croyons devoir reproduire, de la *Semaine religieuse*, de Montréal, numéro du 8 septembre, la réponse suivante à une consultation liturgique, afin de contribuer, autant qu'il est en notre pouvoir, à faire disparaître la déplorable habitude qui s'est introduite parmi les fidèles de cette province de s'asseoir pendant la basse messe.

Question. — Quelle position faut-il prendre durant la messe basse ? Est-il mieux de rester à genoux tout le temps, excepté pendant les évangiles, ou bien de se tenir aussi debout pendant le *Credo* et de s'asseoir à certains moments ? A.

RÉPONSE. — La rubrique du missel, qui n'indique pas de position spéciale aux fidèles qui assistent à la messe chantée et qui sont, de ce chef, sensés observer les mouvements du clergé, indique clairement à ceux qui assistent à une messe lue ou privée qu'ils doivent toujours être à genoux, même dans le temps pascal, excepté pendant la lecture de l'évangile (1). Il n'est pas dit en cet endroit quelle attitude il faut garder pendant l'évangile, mais la rubrique indique ailleurs qu'il faut se tenir debout.

On saisit facilement la raison de cette prescription. Le saint sacrifice de la messe étant le renouvellement de celui de la croix et par conséquent le plus grand acte d'humiliation et d'anéantissement auquel Dieu puisse se soumettre, et cela par amour pour les hommes, on ne saurait prendre, en y assistant, une posture trop humble et pénitente. « Les assistants, de leur côté, doivent entendre la messe

(1) 2. Circumstantes autem in Missis privatis semper genua flectunt, etiam tempore paschali, præterquam dum legitur Evangelium. (RUBRICÆ GENERALES MISSALIS, tit. XVII, No 2.)

« basse tout entier à genoux. Une action si sainte, si précieuse et si courte, ne demande pas moins de leur foi, de leur humilité et de leur condition de suppliants. D'ailleurs, n'est-ce pas une grande jouissance de s'anéantir aux pieds du divin Sauveur tandis qu'il renouvelle sur l'autel l'adorable sacrifice du calvaire ? ... Pendant l'évangile seulement, tous sont debout afin de se montrer prêts à recevoir et à pratiquer la doctrine de Jésus-Christ » (2).

Il ne faut pas, toutefois, exagérer la portée de cette prescription. Une raison même légère, mais réelle, dispense de l'observer. C'est ainsi qu'une personne à qui les circonstances et la piété permettent d'assister à plusieurs messes consécutives sera obligée de prendre une posture moins fatigante. Même ceux qui n'entendent qu'une messe seront souvent, soit à cause d'un excès de travail, si commun en ce pays, soit à cause de la faiblesse habituelle ou d'une indisposition accidentelle, dispensés de rester à genoux tout le temps de la messe basse. Dans les couvents et collèges, un grand nombre de pensionnaires ne peuvent, sans ressentir une trop grande fatigue, observer cette rubrique.

Hors ces cas, il est malheureusement vrai qu'un trop grand nombre de fidèles, soit par ignorance du désir de l'Eglise, soit par manque de piété, n'observent pas cette indication. On le voit, tous ceux qui le peuvent commodément, font bien de rester à genoux pendant toute la messe. C'est la seule posture qui soit en harmonie avec la grandeur du mystère qui s'accomplit à la messe, comme avec les sentiments qui doivent animer une âme chrétienne pendant cette cérémonie. Ils ne doivent être debout que pendant la lecture des deux évangiles. Ils ne doivent pas se tenir debout pendant la récitation du *Credo*, lors qu'on le dit, mais s'agenouiller après l'évangile. (3).

On peut avec raison se demander quelle position il convient de prendre lorsqu'on ne peut assister à genoux à la messe entière. Pourrait-on observer les mêmes mouvements qu'à la messe chantée ? Assurément et quelques auteurs l'ont mentionné. Mais ce n'est pas la pratique en ce pays. L'usage général dans la province de Québec est de ne s'asseoir qu'après l'évangile jusqu'au *Sanctus* et depuis les ablutions jusqu'à la bénédiction, ou le dernier évangile aux messes des défunts (4). Il n'appartient qu'aux évêques de changer ce mode. Toute personne qui a une raison de s'asseoir le

(2) *Petit rational liturgique* ... par l'abbé F.-J. Périn, p. 92.

(3) Nous avons pourtant entendu des théologiens dire le contraire, savoir que les fidèles doivent se tenir debout pendant le *Credo* — Note de la *Vérité*.

(4) Ce n'est pas au moment de la consécration qu'on doit se remettre à genoux, mais au *Sanctus*. Un grand nombre de fidèles paraissent ne pas comprendre le signal que donne la clochette et demeurent assis pendant la première partie du canon de la messe jusqu'à la consécration et sont quelquefois surpris dans cette posture par la sonnerie de l'élévation. Rappelons ce qu'en dit un pieux auteur : « A partir du *Sanctus*, tout le monde doit être à genoux, dans le recueillement le plus profond et dans l'attente de la venue de notre Seigneur Jésus-Christ sur l'autel, par la *Consécration*. Le silence le plus religieux doit régner dans toute l'église. » LA MESSÉ, opuscule populaire par Mgr de Séguir, chap. XXVIII.)

fera de préférence à ces moments et s'efforcera de rester à genoux surtout depuis le *Sanctus* jusqu'à la communion et pour la bénédiction du prêtre. Mais dans le cas où l'on doit s'asseoir, on reste debout pendant le *Credo* (5) pour ne s'asseoir qu'au *Dominus vobiscum* qui suit, selon un usage qu'il n'y a pas lieu de rejeter (6). J. S.

(5) C'est sans raison que certaines personnes s'asseoient pendant le *Credo* après la genuflexion que fait le prêtre aux mots *Et incarnatus est... homo factus est*. Elles doivent attendre que le prêtre ait fini de le réciter, si elles doivent s'asseoir ou bien rester à genoux depuis l'évangile, si elles n'ont pas de raison de s'asseoir. Il faut, si l'on est debout, faire cette genuflexion avec le prêtre. Pareillement pendant le dernier évangile de saint Jean, aux mots *Et Verbum caro factum est*, il faut faire la genuflexion avec le prêtre et non pas simplement s'agenouiller.

(6) Il serait convenable que l'on se levât pour l'entrée du prêtre et pour sa sortie. C'est ce qui se pratique dans les communautés.

LETTRES DE POLOGNE

(De l'Univers)

8 août 1902.

La mort du cardinal Ledochowski a couvert de deuil la Pologne tout entière. Bien que les deux tiers de sa laborieuse existence se fussent écoulés loin de son pays, il y tenait par les fibres les plus intimes de son âme généreuse. Rien surtout n'avait pu dénouer les liens mystiques qui l'attachaient autrefois à l'archidiocèse de Gnesne et Posen. On assure que ses anciennes ouailles chercheraient à obtenir la translation de ses restes vénérés en la cathédrale de Posen. Quoi qu'il advienne, il est de fait que l'âme de celui qui, pendant dix-huit ans, occupa la chaire de Saint-Adalbert, continue à animer son troupeau au milieu de la plus rude des persécutions. Telle est la force fécondante du sacrifice. Ce n'est point en vain que le regretté cardinal a langué pendant deux années entières dans les prisons prussiennes. Son successeur actuel, Mgr de Stablewski, dans une circulaire invitant le clergé et les fidèles à prier pour l'âme du défunt cardinal, vient de rappeler que si la renaissance religieuse des diocèses réunis de Gnesne et Posen date de la captivité de l'archevêque Dunin en 1842, elle s'est accentuée et développée pendant celle, plus cruelle encore et plus longue, de l'archevêque Ledochowski. Parmi ceux qui ont lavé leur robe dans le sang de l'Agneau, il est diverses sortes de martyrs. Il y eut des martyrs de l'Eucharistie comme le jeune Tarcisius, des martyrs du secret de la confession comme saint Jean Népomuk, des martyrs de l'inviolabilité du mariage comme le bienheureux Fisher. Le cardinal Ledochowski peut être considéré comme le martyr du catéchisme. C'est pour avoir défendu les immunités de l'enseignement religieux qu'il s'est attiré les premières rigueurs du gouvernement prussien. Il ouvre le long défilé de ceux qui, jusqu'à l'heure présente, défendent au prix de tous les sacrifices l'âme même de la jeunesse catholique en Posnanie.

Aux premiers jours du Kulturkampf inauguré par le prince de Bismarck ; tout comme aujourd'hui, on

chercha à employer l'instruction religieuse elle-même à l'œuvre de germanisation. Ce premier litige, suivi de bien d'autres, mit en évidence l'héroïque fermeté du cardinal archevêque. Plutôt que de céder aucun des droits imprescriptibles du magistère de l'Eglise, il s'exposa à toutes les amertumes et à toutes les rigueurs. Ce premier martyr du catéchisme entraîne jusqu'ici à sa suite tous ces prêtres, tous ces humbles et ces petits, formés par un grand exemple aux mêmes dévouements. N'a-t-on pas entendu récemment, lors des derniers procès scolaires de Wreschen, une humble paysanne s'écrier à la lecture de la sentence qui la condamnait à plusieurs mois de prison : " Et qu'importe ! le cardinal Ledochowski en a supporté davantage ! "

Si le deuil est général, les prières sont également unanimes. Partout des services solennels sont offerts pour le repos de la grande âme qui vient de nous quitter. Le cardinal Pusyna a présidé lui-même les cérémonies funèbres en la cathédrale royale de Cracovie. A Varsovie, à Léopol, les archevêques des divers rites ont tenu à honneur d'offrir le saint sacrifice pour le repos du cardinal Ledochowski au milieu d'un grand concours de fidèles. La presse polonaise multiplie les hommages rendus à cette grande mémoire. De toutes parts, on se plaît à redire que c'est bien le cardinal Ledochowski qui, au début de la lutte actuelle, a armé ses ouailles du bouclier de la foi et de l'épée du salut : si la plus cruelle des persécutions n'est point parvenue, depuis trente ans qu'elle dure, à briser la constance des persécutés, le mérite en revient en bonne partie à l'illustre champion de la foi qui, du fond de la glorieuse prison d'Ostrowo, a tracé à ses ouailles et à ses concitoyens la voie du sacrifice, voire celle du martyre.

Car, ainsi que je vous l'écrivais maintes fois, ce n'est pas seulement la haine du Germain contre le Slave qui attise le feu de cette persécution sans exemple ; c'est une guerre de religion bien plus encore qu'une guerre de race, ainsi que l'avouent les enfants terribles du parti extrême. N'a-t-on pas entendu tout récemment l'un des chefs de la société de Gustave-Adolphe, haut dignitaire de l'Eglise protestante, se vanter que dans le cours des quinze dernières années on a élevé en Posnanie jusqu'à cent nouveaux temples protestants. Sa colonisation allemande n'a point d'autre but. Et tandis que les paysans polonais et catholiques se voient susciter mille difficultés, chaque fois qu'ils veulent acquérir un lopin de terre, tandis qu'ils sont absolument éliminés des avantages offerts par la colonisation officielle, celle-ci attire en Posnanie l'écume d'une immigration intérieure destinée à changer le caractère confessionnel aussi bien que national des provinces polonaises, naguère encore uniquement catholiques. Cette colonisation allemande et protestante n'avance cependant guère au gré de ses fauteurs. Aussi redemandent-ils sans cesse de nouveaux crédits. C'est un quart de milliard de marcks qui a été voté récemment par les Chambres, pour renforcer l'œuvre des deux cents

millions déjà employés à cet effet. On peut se figurer quels appétits et quelles convoitises ont été éveillés par ces sommes fabuleuses. C'est une véritable curée, dont les malheureuses provinces polonaises sont à la fois le théâtre et les victimes.

Et voici qu'après le discours fulminant de Marienbourg, l'empereur Guillaume annonce son arrivée à Posen. Il y viendra au commencement de septembre, au lendemain de cet anniversaire de Sedan, passé au rang de fête nationale des Prussiens. Les grandes manœuvres, l'inauguration de la statue de Frédéric III servent de prétexte à la visite impériale. Bien que depuis plus d'un demi-siècle, les Polonais soumis à la Prusse n'aient jamais manqué à leurs obligations de fidèles sujets, bien qu'on n'y ait jamais découvert ni de conspirations, ni l'ombre d'une révolte, la visite impériale doit avoir le caractère d'une entrée dans une ville conquise, avec tout l'appareil militaire d'une nouvelle prise de possession. Au fond, cela nous fait honneur ! Après plus de cent années écoulées depuis le partage, le maître prussien se sent donc si peu sûr de sa conquête, qu'il s'avance comme en pays ennemi. Le programme de la visite impériale a été tracé d'avance. Aux banquets offerts à Sa Majesté, on a invité plusieurs Polonais, membres de la Diète provinciale. Ceux-ci, en une déclaration très digne et très loyale à la fois, ont décliné l'honneur de s'asseoir à la table impériale, motivant leur abstention par les faits décourageants et récents, par le discours de Marienbourg et le crédit d'un quart de milliard affecté à la colonisation allemande et protestante.

Cette déclaration, rédigée en termes aussi respectueux que concis, trace aux Polonais de Posnanie la ligne de conduite qu'ils doivent suivre pendant la visite impériale. Celle-ci durera à peine quatre jours, pendant lesquels les sujets polonais de Guillaume II comptent s'effacer entièrement et ne prendre aucune part à la réception officielle du souverain sur leur propre territoire, pour ne point s'exposer aux insultes que trop souvent les vainqueurs réservent aux vaincus. On assure d'ailleurs que le Kaiser prépare une sortie encore plus virulente que celle de Marienbourg. Cette prévision seule suffirait à justifier l'attitude des Polonais, décidée après de longues et mûres considérations.

En attendant, le gouvernement prussien multiplie les sévices et les tracasseries. On a interdit plusieurs assemblées populaires. La petite ville de Wreschen a été le théâtre de nouveaux procès scolaires. Les feuilles polonaises paraissant au-delà des frontières de l'empire se voient refuser le droit d'entrée en Posnanie. L'œuvre d'épuration continue afin d'éliminer jusqu'au dernier Polonais des services publics, tels que chemins de fer, postes, etc. On va même jusqu'à poursuivre des fonctionnaires allemands, coupables soit d'avoir critiqué les agissements des Hakatistes, soit d'avoir épousé des femmes catholiques, ce qui suffit à les mettre en suspicion.

Mais, plus heureux que vous, nous sommes persécutés par un gouverne-

ment ennemi et étranger, tandis que vous voyez des Français porter des coups mortels à la liberté et à la patrie. Nous suivons avec douleur les phases diverses de la guerre déclarée aux congrégations : que ceux qui mènent cette inique campagne, ceux qui la tolèrent, viennent voir les ruines amoncelées sur la terre polonaise par la persécution russe ou prussienne, qu'ils viennent mesurer la diminution de vie qu'apporte à une nation l'absence d'écoles chrétiennes, d'asiles de vie surnaturelle. Ah ! s'il nous était permis d'accueillir tous les ordres religieux chassés en ce moment de France, avec quel enthousiasme leur rouvririons-nous ces innombrables abbayes, ces cloîtres majestueux, dont le partage de la Pologne a éteint la vie et le rayonnement ! Comme nous inviterions tous ces nobles exilés à prendre possession de tant de saintes maisons, fermées par nos oppresseurs, par les ennemis de l'Eglise catholique et du nom polonais, tous ces foyers de vie religieuse qui étaient en même temps des foyers de vertu et de force nationale.

Pour finir, voici une nouvelle consolante et imprévue : l'évêque de Wilna, Mgr Zwierowicz, déporté il y a quelques mois à Tver, au fond de la Russie, pour le fait d'avoir défendu aux enfants catholiques la fréquentation des écoles " orthodoxes " paroissiales, serait rappelé de son lointain exil et transféré au siège épiscopal de Sandomir, avec l'agrément du Saint-Siège. Cette nouvelle semblerait témoigner de dispositions plus bienveillantes de la Russie à l'égard de l'Eglise catholique.

K.

ÇA ET LA

Le "canayen" en France

Nous dédions ces lignes, extraites de la *Croix* de Paris, numéro du 24-25 août, page 4, à ceux qui s'imaginent que le français du Canada n'est pas la même langue que le français de France. Le passage est tiré d'un article intitulé : " *Pauvres soldats (Echos de Bretagne)* " :

" Soudain la porte s'ouvre en coup de vent. Le sergent Damoy s'engouffre dans la chambrée et d'une voix tonnante : " Au trot, les enfants ; faites vos sacs ! Tenue de campagne ! On emporte les conserves et les petits vivres. Dans un quart d'heure, tout le monde en bas ! On distribuera les cartouches de mobilisation sur les rangs... L'embarquement a lieu à 4 heures à la gare des marchandises... Tâchons de nous grouiller, pour une fois !... "

Nous grouiller ! Du pur canayen, n'est-ce pas ? Et, cependant, un journal parisien met cette expression dans la bouche d'un soldat français, et se contente de la souligner, il ne l'explique pas. Evidemment, tout le monde, en France, comprend ce que se grouiller veut dire, employé absolument dans le sens où cela s'emploie au Canada.

La statue de Villebois-Mareuil

Dernièrement, dit un journal français, a eu lieu, à Montaigu (Vendée), l'inauguration de la statue de Ville-

bois-Mareuil.

Le cortège s'est formé à la sortie de la messe pour aller à la gare attendre les autorités. Les sociétés de secours mutuels, de vétérans, d'anciens combattants de la localité et des villes voisines, ainsi que des délégations avec des drapeaux, formaient la haie de la gare à la statue. Des brigades de gendarmerie et les sapeurs-pompiers étaient massés près de la statue, qui représente le colonel Villebois-Mareuil debout, le sabre levé, marchant à l'ennemi.

La cérémonie avait attiré une foule nombreuse. Des discours ont été prononcés.

—oxo—

Après le moine, le prêtre

C'est le titre d'un article de la *Lanterne*. Et en voici la conclusion :

" Le sort des congrégations réglé, il faudra régler le compte de l'Eglise. L'application de la loi des associations doit nous conduire à bref délai à la séparation des Eglises et de l'Etat.

" Il n'y a pas que les moines à combattre ; n'oublions pas les curés. "

Le *Journal de l'Ain*, fait ce commentaire :

" Le clergé séculier est averti depuis longtemps. Mais la multiplicité des avertissements ne peut nuire en telle matière.

" La *Lanterne* nous montre une fois de plus, que la cause des congrégations est celle de tout le clergé. "

—oxo—

Pour la résistance

M. Paul de Cassagnac s'exprime comme suit dans l'*Autorité* :

Il fallait laisser faire les paysans. Il ne fallait pas arrêter les bâtons ferrés qui se levaient.

On ne doit pas avoir peur du sang quand on accomplit son devoir.

Le sang féconde tout, et particulièrement l'héroïsme.

Il y auraient eu des têtes fendues, des tripes mises au vent par les fourches ?

Et puis après !

Jamais morts, s'il y en avait eu, n'auraient été moins inutiles.

Mais il y avait là des chefs trembleurs et apeurés.

Il y avait aussi des traîtres...

M. J.-M. Villefranche écrit ce qui suit dans le *Journal de l'Ain* :

Un de nos amis nous disait hier même :

" Si l'abbé Gayraud s'était fait casser la tête là-bas, il aurait eu une fin glorieuse... et réhabilitante. Mourir pour la foi et pour la liberté après avoir vécu en homme de parti, un brouillon plutôt qu'un lutteur, quelle bonne fortune ! Elle rappellerait celle de Mgr Darboy.

On n'a pas oublié, on n'oubliera jamais cette pauvre fille de Châteauvillain (Isère) dont la mort arrêta net les premières opérations de crochets de couvent, en 1880.

Non fit sine sanguine redemptio, nous écrit un autre de nos amis.

Et qu'est ce qu'une vie mortelle, offerte volontairement, au prix de tant de milliers d'âmes immortelles qui se perdent par le fait des abominables lois de la République ? "

—oxo—

Le français de sir Wilfrid Laurier

Le langage de notre premier ministre est diversement apprécié en France. Voici, par exemple, ce que dit le *Temps*, de Paris :

“ Sir Wilfrid s'exprime en un français extrêmement pur, parle avec aisance et rapidité, et une absolue compréhension des moindres nuances. ”

De son côté, l'*Eclair*, également de Paris, porte le jugement suivant :

“ Sir Wilfrid Laurier a causé une certaine désillusion à beaucoup d'invités français. Ces invités ont constaté non sans quelque surprise que le premier ministre du Canada parlait le français avec un si fort accent anglais qu'on avait beaucoup de peine à le comprendre. ”

Les deux journaux parisiens exagèrent. Le français de sir Wilfrid n'est pas “ extrêmement pur ”, puisqu'il n'est pas exempt d'anglicismes. D'un autre côté, bien que notre premier ministre ait un accent anglais fort prononcé, on le comprend sans difficulté quand il parle français.

— o —

Ignorance parisienne

Les *Débats*, de Montréal, qu'on ne soupçonnera pas d'hostilité à l'égard des Français, prétendent, dans le numéro du 14 septembre, avoir cueilli l'information suivante dans la *République française*, journal soi-disant important de Paris. Il s'agit toujours de M. Laurier :

“ Parmi les hôtes *di primo cartello* que Paris compte actuellement dans ses murs, il est un éminent homme d'Etat auquel nous tenons par-dessus tout à rendre une visite. ”

“ Nous voulons parler de sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, un de nos anciens compatriotes, devenu par les événements le guide autorisé d'une belle race d'origine française. ”

“ Né dans le petit village de Saint-Lin (Deux-Sèvres), sir Wilfrid Laurier s'enrôla tout jeune dans le parti des presbytériens-méthodistes, qui le poussa jusqu'aux hautes fonctions dont il est aujourd'hui revêtu. ”

Les journalistes canadiens ne sont pas tous des savants, certes, mais aucun d'eux n'est capable de commettre pareil impair. Et, cependant, certains des nôtres se plaisent à déplorer notre infériorité intellectuelle et à vanter la prétendue supériorité des Français sur nous.

— o —

Nouvelle incroyable

Dans son numéro du 13 septembre, la *Presse*, de Montréal, publie, en tête de ses *Echos*, l'information incroyable que voici, sous ce titre : *La naissance d'une fille fait fouetter le père* :

“ Le commandant de la station cosaque, à Wertschinak, vient d'émettre un ordre bien extraordinaire. Pour arrêter le surplus de naissances féminines dans ce district, il a décrété que le père d'une fille devra recevoir cinquante coups de knout. Sept ou huit Russes ont déjà subi le châtiement. ”

On fait probablement en Russie des choses qui paraîtraient très dures ici, car les mœurs moscovites ne sont pas aussi adoucies que les nôtres ; mais jamais on ne nous fera croire que l'on

youette les pères “ pour arrêter le surplus de naissances féminines ”. Cela n'a pas de sens commun.

A PROPOS DE RANCUNE

Le directeur du *Soleil*, de Québec, numéro du 12 septembre, se déclare aussi étonné qu'indigné de notre article de la semaine dernière intitulé : *Le “ Soleil ” et les Polonais*. “ Nous ne comprenons pas, dit-il, qu'un journaliste puisse se montrer aussi méchant et aussi vilain envers un confrère ”. Et il ajoute : “ Quand le *Soleil* a-t-il reproché aux Polonais de ne pas s'humilier sous l'oppression allemande ? Mais au contraire, le *Soleil* ne peut que les en féliciter ”.

Comme nous avons reproduit intégralement l'entre-filet du *Soleil*, où il était question de la rancune tenace des Polonais et de leur refus de se réconcilier avec l'empereur d'Allemagne, nos lecteurs sont à même de juger de la noirceur de notre prétendu forfait.

Quant au directeur du *Soleil*, nous lui conseillons d'étudier un peu la valeur des mots.

Il ne faut pas être très ferré sur le génie de la langue française pour savoir que dire de quelqu'un qu'il a la rancune tenace et qu'il refuse de se réconcilier avec un autre, c'est lui faire un reproche et non point un compliment. Il n'y a pas un écrivain français de quelque valeur qui voudrait soutenir le contraire.

Avoir de la rancune, c'est un grave défaut ; refuser de se réconcilier, c'en est un autre.

De plus, lorsqu'on “ conserve sa rancune longtemps ”, comme feraient les Polonais, d'après M. Pacaud, c'est qu'on ne veut pas oublier les injures du passé. Refuser de se réconcilier, est également une expression qui indique qu'il s'agit de querelles qui ont existé autrefois, mais qui n'ont plus leur raison d'être aujourd'hui.

L'interprétation suivante que M. Pacaud veut donner à sa malheureuse phrase est donc inacceptable :

“ Les Boers sont bien justifiables, eux, de se réconcilier avec les Anglais, qui leur conservent leur autonomie, leur langue, leurs traditions, qui les ramènent de leur exil, reconstruisent leurs fermes et leur distribuent des millions pour remplacer les troupeaux disparus durant la guerre. ”

“ Mais les Polonais, eux, qui ne connaissent que l'oppression, sont bien justifiables de garder une attitude hostile et ferme, tant qu'ils n'auront pas obtenu la réparation et la liberté. ”

Si c'était réellement là votre pensée, confrère, pourquoi ne l'avez-vous pas exprimée clairement ? Car jamais vous ne ferez croire à qui que ce soit que votre phrase pouvait s'interpréter dans ce sens. Le génie de la langue française et la valeur des mots s'y opposent absolument. Vous le savez bien, du reste.

Non, la vérité vraie, c'est que M. Pacaud s'est aperçu qu'il avait dit une sottise, et il a mieux aimé, au lieu de l'admettre franchement, feindre l'indignation et l'étonnement de ce que nous l'avions si mal compris !

Nous ne dirons pas que le procédé est “ méchant et vilain ”. C'est tout simplement un procédé à la Pacaud.

QUERELLE DE PRESSE

La guerre entre le *Journal* et l'*Événement*, d'un côté, et la *Presse*, de l'autre, fait toujours rage. Les combattants en sont rendus aux personnalités les plus retentissantes.

Nous allons donner quelques échantillons de cette prose qui, pour n'être pas classique, est rudement homérique.

Voici quelques douceurs cueillies dans le *Journal*, en date du 11 septembre :

“ M. Dansereau n'est plus le journaliste redoutable des anciens jours de la *Minerve* alors qu'il lançait ses foudres contre les libéraux. Est-ce le dépit de se voir démasqué, sont-ce les suites de ses anciennes ripailles aux dépens du fonds électoral et du budget public ? Nous ne saurions le dire, mais il fut un temps où il était plus fort logicien qu'aujourd'hui. Le métier de carotteur a ses déboires. Tous les efforts de cette ruine journalistique ont été hier mis à contribution pour expliquer la trahison fameuse de la *Presse*, de M. Berthiaume et du boss Dansereau... ”

“ Tout semblait bien aller et nous persistons à dire que MM. Berthiaume et Dansereau ont alors offert leur sincère appui à sir Charles Tupper. Nous nous reposions sur ce vain espoir lorsqu'un jour ces deux matamores ont reçu de l'argent du parti libéral. Pendant que le boss fraternisait avec nos chefs, l'un des rédacteurs de la *Presse* recevait instruction de se rendre à Toronto, où se tenait une assemblée libérale, et d'en faire un rapport très favorable à sir Wilfrid Laurier... ”

“ Décidément, le boss Dansereau a résolu de couvrir de ridicule son bailleur de fonds, le propriétaire de la *Presse*. Il nous raconte hier que Hugh John Macdonald, après s'être lancé dans l'arène fédérale, est venu à Montréal consulter M. Berthiaume. Figurez-vous le fils de sir John, l'ancien premier ministre du Manitoba, n'osant pas s'aventurer dans la lutte sans demander conseil à M. Berthiaume. Quel chef que M. Berthiaume ! Mais nous comprenons bien l'aplatissement du boss pour son patron. Il est dans la nature des carotteurs de flatter la vanité des personnes qu'ils exploitent. Le boss est aujourd'hui à quatre pattes devant le propriétaire de la *Presse* parce que celui-ci le fait vivre, sans cependant lui payer un salaire afin d'éviter les saisies-arrêts qui, après tout, sont toujours ennuyeuses. ”

Dans son numéro précédent, celui du 10 septembre, le *Journal* avait servi un autre échantillon au boss. En voici un échantillon :

“ S'il est un homme qui ne devrait jamais accuser les autres d'agiotage, c'est bien le citoyen Dansereau, directeur de la *Presse*, journal de M. Berthiaume. Quand on a passé toute sa vie à exploiter les amis, quand on s'est fait entretenir par tous ceux qui avaient de l'argent, on devrait avoir la pudeur de ne jamais parler finances. Quoi ! Arthur Dansereau qui a toujours mené la vie à grandes guides aux dépens de tout le monde, l'homme aux fournisseurs impayés, aux légions de créanciers, le cynique insolvable aux dîners fins, l'écumeur qui a trempé dans tous les tripotages de tous les partis, le héros des Tanneries et de la Bibliothèque, enfin le vagabond politique qui nous a trahis, va-t-il maintenant nous faire des sermons sur l'honnêteté ? C'est trop fort. Convaincu de trahison et de vulgaire exploitation, va-t-il poser au censeur ? Pratique ce que tu prêches, lui disons-nous. Les mauvais sujets n'ont pas le droit de faire la leçon à qui que ce soit. Quelle

trinité sainte que la *Presse*, M. Berthiaume et le boss Dansereau ! ”

Qu'il soit bien compris, nous ne prenons nullement la responsabilité de ces accusations du *Journal* ; nous les citons uniquement à titre de curiosité littéraire et pour montrer à nos lecteurs la bonne opinion que les hommes de parti ont les uns des autres.

De plus, nous ferons observer que les directeurs, rédacteurs et inspireurs du *Journal*, qui éprouvent aujourd'hui le besoin de ruer le boss Dansereau d'une façon aussi violente, sont les descendants, en ligne directe, de Chapleau et cie, les représentants attirés du parti bleu. Or ce parti bleu a dénoncé, jadis, le vaillant Trudel comme un mauvais patriote et un calomniateur parce qu'il faisait la guerre à ce même boss Dansereau.

Et, qu'on le remarque bien, si Trudel combattait vigoureusement Dansereau, il se tenait scrupuleusement sur le terrain politique et n'entrait pas dans la vie privée.

Dans ce temps-là, pour ces bons bleus que le *Journal* représente si bien, Trudel était un misérable : il attaquait nos plus pures gloires nationales ! Aujourd'hui, les scribes du *Journal* traînent une de ces gloires nationales dans la boue. Et ces excellents toriers, qui admettent ainsi, implicitement, que Trudel avait parfaitement raison, il y a vingt ans, de tomber le boss, se gardent bien de risquer un seul mot d'éloge à l'adresse du courageux directeur de l'*Étendard*, qui, lui, a osé s'attaquer au boss alors que celui-ci était dans sa toute-puissance.

Donc, si nous citons la prose des gens du *Journal* nous sommes loin de les admirer.

Écoutons maintenant M. Dansereau rendre témoignage contre “ les Forget ” qui passent pour commanditer le *Journal*. Ici encore nous citons uniquement pour montrer aux lecteurs de la *Vérité* ce que les hommes politiques pensent les uns des autres :

“ Mais il était temps qu'une voix courageuse arrêtât cette déplorable exploitation qui peut avoir mis des millions dans la poche des opérateurs, mais qui a semé partout les désastres autour d'eux. Si nous demandions aux clients, autrefois nombreux, mais plus rares aujourd'hui, des MM. Forget de se lever et de venir porter témoignage contre leur système, on verrait des légions venir étaler leurs ruines et leurs imprévisions ; car, après tout, cet amoncellement de dollars dont ils se vantent, c'est à d'autres qu'ils l'ont pris, puisque l'argent ne pousse pas dans les jardins et qu'ils n'ont jamais fait de commerce, jamais bâti d'industrie. Comment sont-ils devenus si riches tout à coup sans travailler ? Soyez-en sûrs, l'agiotage n'est pas un travail, c'est la science de ce jeu de hasard où rien n'est laissé au hasard... ”

“ Mais pour mener à bonne fin ce métier compliqué de chassés-croisés et de coupe-gorges, il faut, dans la galerie, des compères qui excitent et poussent les gogos. On a souvent besoin d'une petite législation, d'un privilège municipal, il faut extorquer un monopole, abattre une opposition, lutter contre les intérêts du peuple comme dans le Terminal. La dépense de cinq cents dollars par semaine pour soutenir un organe quelconque devient une bagatelle. On lui donne un titre pompeux : on le flanque organe d'un grand parti, et, le croira-t-on, on fait même passer cette imposture pour un service :

on se fait décorner des couronnes et des remerciements.

« Voilà pourquoi le *Journal* prend la place d'une publication efficace et vraie, et, sous prétexte de défendre le parti conservateur, le livre en sous-main aux chefs libéraux, dont les Forget ont besoin tous les jours de leur vie. Encore hier, le sénateur se promenait dans les rues de Montréal avec l'hon. M. Tarte, pour obtenir de lui des faveurs importantes. Le Ministre serait bien fou de ne pas en profiter, car son prestige monte de toute l'obséquiosité de ceux qui s'appellent ses adversaires ; mais assurément, quand la clique des Forget voue la *Presse* et son directeur à toutes les ignominies pour la centième partie de ces concessions ou de ces attentions, il doit y avoir, dans le grand public, assez de clairvoyance et de justice pour faire retomber à plomb ces tentatives déshonorantes sur leurs auteurs. Quand tout le monde sait que les chefs conservateurs ne sont pas capables d'exprimer entièrement leurs vues dans une feuille qui persiste à s'intituler leur organe, quand on sait que ces chefs se sont crus obligés de donner leur démission comme directeurs du *Journal*, on reste confondu devant l'audace d'une domesticité qui prend des airs et qui fait semblant de faire claquer le fouet au nez des honnêtes gens. »

Et voilà, d'après le *Journal* et la *Presse*, les hommes qui prétendent diriger l'opinion en ce pays ! Ne sommes-nous pas à plaindre ?

PETITE REVUE

A propos de Jeanne d'Arc | La *Presse*, de Montréal, en date du 8 septembre, page 4, publiait un long article sur le procès de canonisation de Jeanne d'Arc. Voici le commencement de cet écrit :

« Nous avons déjà annoncé la décision romaine de ne pas canoniser Jeanne d'Arc. Voici quelques détails additionnels. »

Suivent, en effet, des détails assez circonstanciés ; seulement nous avons remarqué que l'on parle de la *Cour* qui aurait entendu les plaidoyers et aurait décidé de ne pas canoniser Jeanne d'Arc. Or, c'est la *Congrégation des Rites* qui s'occupe des procès de canonisation. Le compte rendu de la *Presse* nous paraît d'autant plus suspect que le confrère n'en indique pas la provenance. Cela aurait-il été puisé, par hasard, dans quelque journal jaune des Etats-Unis ? Toujours est-il que nous n'avons vu, dans aucun des journaux et revues d'Europe que nous recevons, la moindre confirmation de la nouvelle que donne la *Presse*. Comme cette question intéresse vivement nos lecteurs, nous avons écrit à Rome afin de savoir exactement à quoi nous en tenir. Aussitôt que nous aurons un renseignement précis et authentique nous en ferons part à nos lecteurs.

La conférence anglo-boer | Les généraux boers, Botha, Dewet et Delarey viennent de prendre part à une conférence, en Angleterre, avec M. Chamberlain. Les demandes des vaillants défenseurs de la liberté en Afrique du Sud ont été peu écoutées par le ministre des colonies.

Les conditions de Vereeniging ne

sont qu'un plan primitif qui doit être complété par une constitution libre.

Les généraux boers n'ont pas, comme le prétendent certains journaux anglais, fait une tentative de renverser toutes les bases sur lesquelles la paix a été établie en Afrique, mais ils ont osé seulement demander une plus forte somme de garanties pour l'avenir menacé de leur race. On croit généralement que les principaux chefs burghers ne consentiront pas à être nommés membres du conseil d'Etat pour les colonies du sud de l'Afrique et qu'ils se joindront plutôt à l'opposition pour renforcer le parti afrikander.

Echo de la guerre | Le dernier document officiel publié au sujet de la guerre du Transvaal, annonce que, durant cette guerre, depuis le commencement jusqu'à la fin, l'Angleterre a eu à son service dans l'Afrique australe, 17,550 officiers et 430,760 soldats.

Sur ce nombre 718 officiers et 5,256 soldats ont été tués.

1,851 officiers et 20,978 soldats ont été blessés. 554 officiers et 15,615 soldats ont succombé à leurs blessures ou sont morts de maladie. Le Bureau de la guerre publie fréquemment les chiffres des pertes subies en Afrique au cours de la dernière guerre, et il est à remarquer que pas une fois les documents officiels n'ont accusé le même nombre. Craint-on en Angleterre, maintenant que l'on connaît les véritables pertes des burghers, de publier les anciens rapports qui démontraient par un chiffre énorme de pertes de vies, toute l'ignorance des officiers anglais en matière de tactiques de guerre moderne. D'ailleurs, tout le monde le sait, la leçon a été dure et bonne, et l'Angleterre se propose bien d'en profiter.

Les mémoires de Krüger | M. Krüger, l'ex-président du Transvaal, travaille depuis plus d'un an à la rédaction de ses mémoires qui seront publiés, sous peu, dans toutes les langues. Vingt-sept des plus importants éditeurs du monde se sont disputé le droit de publication des mémoires de Krüger. C'est M. Lehmann, de Munich, qui a offert de plus haut prix et qui a obtenu tous les droits. M. Krüger a l'intention de consacrer toutes les recettes provenant de la vente de son livre à venir en aide aux burghers nécessiteux. Dans ses mémoires l'ex-président fait l'histoire complète de sa vie et celle de son petit peuple ; le raid Jameson et la dernière guerre anglo boer seront accompagnés d'une forte critique de la politique anglaise en Afrique du Sud. Ce livre est vivement attendu et son apparition fera certainement beaucoup de bruit dans le monde politique.

Les sous-marins | On vient de publier, en Angleterre, un rapport sur les bateaux construits par les diverses marines.

La France arrive en tête avec quatorze navires en service ; vingt sous-marins sont en construction, ainsi que treize sous-marins et trois sous-marins d'expérience. Dans deux ans, la France possèdera cinquante sous-ma-

rins ou submergibles.

La Grande-Bretagne vient après avec ses navires terminés et trois en projet.

Les Etats-Unis ont six sous-marins ; la Norvège, l'Allemagne et la Russie ont chacune commandé un sous-marin pour expériences ; l'Italie, l'Espagne, le Portugal et le Brésil ont des bataux en essai ; la Russie a cinq sous-marins en construction à Cronstadt.

Le R. Père Alexis et les unions ouvrières | Monseigneur l'archevêque de Québec vient de nommer le R. P. Alexis, vice-provincial de l'ordre des Frères mineurs capucins, directeur spirituel de toutes les unions ouvrières du diocèse, et plus particulièrement des Fraternités des cordonniers monteuses, tailleurs et machinistes. Jusqu'ici, c'étaient les curés de Saint-Roch, de Saint-Sauveur et de Saint-Malo qui remplissaient cette charge. Ils ont demandé à en être relevés, à cause de leurs trop nombreuses occupations. Comme le dit Mgr dans sa lettre au Père Alexis, ce religieux, par ses études spéciales et sa longue expérience, a toutes les qualités requises pour travailler efficacement auprès de la classe ouvrière. Personne mieux que lui ne pourra aider les ouvriers à faire valoir leurs justes réclamations, tout en les maintenant dans les bornes de la modération et de la justice. On le sait, les RR. PP. Capucins ont, depuis quelque temps, la desserte de la paroisse de Saint-Charles de Limoilou.

Point noir à l'horizon | Les dépêches signalent un point noir à l'horizon diplomatique. La Russie et l'Angleterre sont menacés d'un conflit. La Russie aurait ordonné l'expulsion de la Mandchourie des Anglais que le gouvernement chinois emploie comme fonctionnaires des douanes et des postes. Elle prétend que leur présence en Mandchourie est une violation du traité. Naturellement, l'Angleterre interprète le traité d'une façon tout opposée à la manière de voir du gouvernement moscovite, et elle proteste. La Russie, paraît-il, a cent mille soldats bien armés en Mandchourie. De son côté, John Bull compte sur le Japon en cas de conflit. C'est en vue de cette éventualité qu'il a conclu naguère un traité défensif avec le Mikado.

La sédition de sir Wilfrid | Sir Wilfrid a beau proclamer qu'il est *british to the core*, certains journalistes anglais le dénoncent comme un *séditieux* ! C'est ainsi que le *Speaker*, de Londres, déclare que la « haute sédition » de M. Laurier dépasse toutes les bornes. Qu'est-ce que notre premier ministre a fait ? demanderez-vous. Qu'est-ce qu'il a fait ? Il a visité la France ! Et là, il a invité les Français à faire du commerce avec le Canada et même à venir s'établir dans notre pays. N'est-ce pas que c'est affreux ? Ajoutons que les journalistes anglais du Canada n'ont pas approuvé le langage insensé du *Speaker* ; au contraire, ils l'ont condamné.

Ce que voulait M. Chamberlain | D'après un *écrit* vain du *Fortnightly Review*, de Londres, M. Chamberlain prétendait extorquer au Canada la bagatelle de 20 millions de dollars annuellement pour le soutien de la marine anglaise ; à l'Australie, 15 millions ; à l'Afrique, 5 millions et à la Nouvelle Zélande un peu moins. De plus, le Canada et l'Australie devaient fournir, chacun, un corps d'armée de 20,000 hommes pour les guerres de l'Angleterre. Excusez du peu ! C'est le temps de le dire : « qui trop embrasse mal étreint ».

Discours de M. Bourassa | Dimanche dernier, M. Henri Bourassa, député de Labelle, a fait, à Labelle, une conférence remarquable sur la colonisation. Dans notre prochain numéro nous donnerons un résumé de son discours frappé au coin du plus pur patriotisme. Quelques jours auparavant, M. Bourassa avait pris la parole devant un nombreux auditoire réuni à Saint-Jean d'Iberville à l'occasion de l'exposition régionale. Là aussi notre ami a admirablement parlé de l'excellence de la condition du cultivateur, et des devoirs de la classe agricole. M. Bourassa possède le don de la parole à un haut degré, et il en fait un bon usage.

FAITS ET TEXTES

Nous lisons dans le *Soleil*, de Québec, en date du 11 septembre 1902, sous la rubrique : *Notes sociales* :

« Un joli mariage a été célébré hier à la cathédrale anglaise de cette ville.

« M. Carl R. E. S. Bagge, consul de Norvège et de Suède à Québec, conduisait à l'autel mademoiselle Lilly Alepte, fille du regretté M. Wm. A. Schwartz, ancien consul de Suède et de Norvège à Québec.

« La cérémonie a été très brillante.

« Le vaste temple avait été richement décoré.

« Le Dr Schwartz, de New York, conduisit sa sœur à l'autel, et M. Kieczkowski, consul général de France, accompagna le marié.

« Les invités étaient reçus et placés par le lieutenant-colonel G. E. Allen Jones, M. Alfred Dobell et M. Errol Languedoc.

« La mariée était entourée de ses deux sœurs, mesdemoiselles Anna et Louise Schwartz, de mademoiselle Cecile Jones et de mademoiselle Lilly Weatherley.

« La cérémonie fut présidée par le révérend Lennox Smith. »

EXTRAIT DU DÉCRET 19, du 5e CONCILE DE QUÉBEC.

« Quinimo prohibentur catholici assistere baptismo, matrimonio, cœnæ, ceterisque ritibus aut concionibus hæreticis, eo modo quo cum acatholicis convenire videntur ; hoc enim agere nihil aliud est quam in sacris communicare. »

(Traduction)

De plus il est défendu aux catholiques d'assister aux baptêmes, aux mariages, à la cène et aux autres rites et aux prêches des hérétiques de façon à paraître s'unir aux non catholiques ; car une telle manière d'agir n'est rien autre chose que communiquer dans les choses saintes. »

Lettre du Sultan à M. Combes

LE COMMANDEUR DES CROYANTS
AU COMMANDEUR DES INCROYANTS,
SALUT,

Sous ce titre, l'Univers, dans son numéro du 19 août, publie la bonne charge que voici :

Oui, on vous l'a dit, ma caisse est à sec. Plus une piastre pour Tubini, plus une piastre pour Lorando. Donc, j'arrête les frais. Procédé oriental, direz-vous ? Pourquoi ? On dit que, même en Occident, c'est très distingué de ne pas payer ses dettes. On va même jusqu'à dire, — je ne sais si le propos est exact — que le budget ottoman n'est pas le seul qui connaisse l'ornement du déficit. Hé ! sans doute, il y a une parole donnée. Mon gouvernement s'était engagé solennellement à verser l'indemnité en question, mais le vôtre, en confisquant les biens de votre clergé, s'était bien engagé, non moins solennellement, à indemniser vos prêtres chrétiens. Or, je me suis laissé dire que vous supprimez cette indemnité toutes les fois que la fantaisie vous en passe par la tête. Je me crois donc autorisé, par votre illustre exemple, à supprimer le traitement que je dois servir à Tubini-Lorando et Cie. Du reste, un de mes espions, qui écoute parfois à la porte de mes créanciers, m'a raconté qu'ils avaient tenu des propos défavorables sur mon délicieux gouvernement. Je n'ai pas vérifié l'exactitude du rapport, mais, rien que sur ce soupçon, un homme ne mériterait-il pas qu'on lui coupe les vivres ? Je n'insiste pas, car je vous sais trop de mon avis.

Tout de même, Excellence, je conçois que l'incident ne doit pas vous amuser. Quand je dis "incident", c'est un abus de langage. On sait faire chez nous dignement les choses, et, lorsque nous cessons de payer nos dettes, comme lorsque nous massacrons trois cent mille Arméniens, nous tenons à honneur de veiller à ce que les choses se passent toujours "sans incident", de façon à ce que "le pays", jugeant de nos actes "par les résultats", finisse toujours par les proclamer légitimes. Je disais donc que vous devez être pas mal embêté, et, comme je suis conciliant, je ne refuse pas de vous donner satisfaction d'une certaine manière. Pour vous dédommager de la déception infligée à vos nationaux dont le nom se termine en *o* et en *i*, je projette une toute petite mesure qui, à en juger par les déductions de la plus élémentaire logique, ne peut manquer de vous faire un indicible plaisir.

J'avais d'abord résolu de vous faire une "surprise" comme votre journal le *Matin*, qui est en effet très surprenant avec son truc pour transférer les réclamations de la sixième page à la première. Mais je ne puis résister à la tentation de trahir immédiatement mon secret. Voici donc : je vais prendre un *iradé*, ou même une simple circulaire, pour rendre applicable à l'empire des khalifes la magnifique loi sur les associations que vous êtes en train d'appliquer chez vous. Ce qui est bon au pied des Alpes ne peut être mauvais au pied des Balkans. Je vais donc mobiliser mes gendarmes, en y joignant s'il le faut quelques bandes de Kurdes (kurde est l'exacte traduction turque de votre mot français "églatinard") et leur donnerai l'ordre de fermer toutes les écoles congréganistes, à commencer par la jésuitique Université de Beyrouth dont la destruction vous permettra d'économiser chaque année la subvention servie à ces mal-faisants religieux par votre budget des affaires étrangères. Et les Carmes de Bagdad ? Et les Dominicains de Mossoul ? Et tant d'autres ! Je frémis, par Allah ! quand je songe à ce que la Turquie deviendrait si jamais triom-

phait chez nous "l'obéissance monacale" !

Rien que dans ma bonne ville de Constantinople nous sommes infestés de congrégations. Ce sont des Lazaristes, des Capucins, des Assomptionnistes, des Oblates, des Dames de Sion, des Filles de la Charité, que sais-je encore ? Soyez tranquille : nous allons fermer tout cela. Force restera à la loi ; et si, par hasard, il se trouvait, d'Andrinople à La Mecque, des juges assez malotrus pour dire que mes pachas ont eu tort, je connais un bon moyen de justifier ceux-ci, qui est de faire empaler ceux-là.

Je ne doute pas, Excellence, que cette extension à mes Etats d'une loi que vous dites si sage et si nécessaire ne comble d'une patriotique joie tous les cœurs français. Je n'ignore pas le tendre intérêt que tous les gouvernements d'Europe prennent et ont toujours pris, non seulement à l'intégrité, mais à la prospérité de l'Empire ottoman. Débarrassé de vos congrégations, vous serez charmé d'apprendre que la Turquie s'est débarrassée des siennes, et s'en est débarrassée par l'application de vos propres lois. Cela fera seulement quelques milliers d'écoles françaises de moins ; mais que vous importent les quelques centaines de mille petits Turcs qui n'apprendront plus votre grammaire, ni l'histoire de votre pays, puisque tant de petits Français, jetés sur le pavé par vos bons soins, ne les apprendront pas davantage ?

Je vais donc me mettre à l'œuvre... Ah ! j'oubliais de vous le dire... Naturellement les biens des dites congrégations seront confisqués au profit du Trésor turc et, quand j'aurai bien payé mes gendarmes, quand j'aurai donné à mes Kurdes des cimetières neufs, propres à mieux couper les têtes, il se peut que cette recette extraordinaire me mette enfin en mesure de payer intégralement les créances Tubini-Lorando. Vous avez donc tout intérêt à l'opération que je prépare, et j'attends vos chaleureuses félicitations par retour du courrier.

ABDUL-HAMID.

P.S. — L'ambassade de France me fait savoir qu'elle considérerait le croquetage des écoles congréganistes comme un *casus belli*. Cela me dépasse ! On a beau me surnommer le sultan rouge, j'en suis tout bleu. Mais les successeurs de Mahomet n'ont pas perdu leur antique poigne, et savent, eux aussi, aller "jusqu'au bout". Si votre ambassadeur s'interpose, je le traiterai en personne interposée.

Pour copie conforme :

G. D'AZAMBUJA.

LE GRAND PRUSSIE

On lit dans la *Croix*, de Paris, 24 août :

...Et je dis : "La *Croix* exagère !" Le "herr doctor" d'un coup d'épaulé décolle la bride de son sac à toile verte qui lui scie la peau et, me regardant en pleine figure : "Vous croyez que votre journal exagère... ? Vous pensez que l'Alsace regarde toujours, avec le même désir ardent, la fameuse ligne bleue... ? Elle regarde l'autre, mon cher, tenez... celle-là !" Et, tournant le dos aux grandes Vosges, il me montra, d'un geste large, l'horizon qui se découpait en clair au-dessus des sapins noirs.

Nous arrivions alors en haut des roches du Mennelstein, qui surplombent, à neuf cents mètres et à pic, la plaine d'Alsace. Du poteau stratégique, nous apercevions douze cents villages piqués, comme des joujoux de bois, sur l'immensité du tapis vert des prairies ; et, enroulant, étreignant cette province entière d'une ceinture puissante, le Rhin s'allumait dans le soir

avec des reflets de matin...

— La ligne... ? la voici ! répéta le professeur, et c'est dans cette direction que regardent maintenant l'Alsace et la Lorraine ! !

— O —

— Ne discutons plus, lui dis-je... je suis en vacances... et puis, je me fâcherais !... je vous traiterais de...

— Ne me traitez de rien du tout !... comprenez seulement à quel point cette nouvelle orientation est logique : vous avez perdu l'Alsace et la Lorraine, une première fois ; Bismarck vous les a prises par la force brutale, et cela ne comptait pas !... Quand on ne possède que la matérialité d'un pays, ce n'est rien ! car le principal vous échappe... le cœur et l'amour, sans lesquels toute possession est illusoire. Aujourd'hui tout change.

...Ce n'est plus la terre d'Alsace que vous avez perdue, c'est son âme !... Le premier Sedan n'était rien !... c'était l'oiseau blessé, prisonnier dans la main, mais battant éperdument des ailes pour repartir... Aujourd'hui, c'est le Sedan moral ; l'oiseau guéri, s'abritant sous l'aigle qui l'a vaincu... regardant, épouvanté, ce qui se passe dans ce qui fut jadis sa patrie...

— Taisez-vous...

— Pourquoi me taire... ?

— Il y a des morts qui pourraient entendre !...

— Ils voient les choses du côté de l'éternité et ils pensent que j'ai raison !...

— O —

La route finissait là ; et, pour monter le raidillon qui conduit au couvent, il fallait marcher en file indienne, ce qui coupait court à tout.

Après de nous, une scierie solitaire, blottie au fond d'un pré, chantait la chanson du bois, celle qu'on entend partout au bord des ruisseaux et ruisselets d'Alsace ; des petites filles cueillaient les dernières myrtilles entre les roches de grès rouge, et, quand les hommes nous croisaient, ils se découvraient gravement et jetaient le salut alsacien : "Gelobt sei Jesus-Christus, herr Pfarrer !... Loué soit Jésus-Christ, Monsieur l'abbé !... — In Ewigkeit !... A jamais !..."

Mais, en arrivant sur la plate-forme, le professeur allemand reprit : "Il y a un moyen très simple de clore la question : demandons à la supérieure !"

Je la connais, la supérieure du couvent !... une maîtresse femme, très douce et très forte, la main de fer sous trois gants de velours. Mère Angèle avait, et a encore une manière si charmante de vous dire : "Je n'ai pas de chambre à vous donner !..." qu'on ne peut lui en vouloir, même une seconde. Pendant les huit jours que je viens de passer à Sainte-Odile, elle a trouvé le moyen de me faire déménager sept fois ; et c'était un plaisir de dilettante pour moi, de me poser à chaque fois cette question : Comment va-t-elle s'y prendre pour m'expulser encore sans que je me fâche... ?

En plus, elle voit défiler chez elle l'Alsace entière, depuis le gros marchand de pâtés de foie de Strasbourg, jusqu'au pauvre schlitteur montant par vœu, un jour d'hiver, et pieds nus, à la fontaine miraculeuse.

— C'est bien, dis-je à mon tortionnaire, nous lui poserons la question, à Mère Angèle.

— O —

Précisément, elle est sous le porche, la Sœur Supérieure ; d'ailleurs elle est généralement partout !

A côté d'elle, se tient la petite Sœur Bernadette, la grande téléphoniste de l'établissement, et qui a une manière tout à fait à elle de gazouiller dans l'appareil : "Ihr Ottilienberg ! !

Déjà la grande cour s'emplit d'ombre ; et, entre les charrettes dételées, les pèlerins qui vont aux réfectoires, on distingue tout juste les orphelines des Sœurs, qui se donnent toutes la main, tournent en rond, et, très doucement, chantant un lied allemand—

car on ne parle plus français sur la terre d'Alsace !

— Ma Mère, lui dis-je, j'ai une question à vous poser : vous y répondrez bien franchement !...

— Oh... Monsieur l'abbé...

— ... Depuis le Birckenfels jusqu'ici, nous avons discuté, Monsieur et moi. Par votre situation, votre expérience, vous pouvez dire celui de nous deux qui a raison...

Ici, la Mère Angèle se fit toute petite.

— Ma Mère, vous n'y échapperez pas ! Je suppose que ce soir on vous offre, et à vos Sœurs, la possibilité de redevenir françaises, que feriez-vous... ?

— Qu'entendez vous par "redevenir Françaises... ?"

— ... J'entends que, dès demain, des camelots établiraient à votre porte un kiosque d'ordures littéraires à cinq et dix centimes... que, dès demain, des gendarmes vous réclameraient vos papiers avec plus d'exigence qu'on n'en montre pour les trimardeurs qui assassinent sur les routes... que, dès demain, un intrigant quelconque, ceint d'une écharpe déshonorée, viendrait jeter vos orphelines dehors, fermerait votre chapelle, disperserait vos religieuses et amènerait le pays tout entier pour la satisfaction d'un défroqué... c'est tout cela maintenant "redevenir Français" !...

La Sœur Angèle me regarda bien en face et, me montrant les petites orphelines qui chantaient toujours très bas, mais en s'approchant, comme si elles devinaient qu'on parlait d'elles :

— On m'appelle "Mère" dit-elle, et je le suis !... mon premier devoir est de défendre mes enfants... et l'âme de mes enfants... oui... même au prix de la patrie perdue !...

— Quand je vous le disais ! éclate le docteur allemand ; et c'est l'Alsace entière que vous venez d'entendre !... Bismarck n'a rien fait en comparaison de Combes... Hoch... ! hoch !! hoch !!! pour Combes, le grand Prussien !!!

PIERRE L'ERMITE.

RECTIFICATION

Comme nous avons reproduit, au mois de mai dernier, le travail du R. P. Forbes S. J. intitulé : *L'Évangélisation des hommes et quelques réformes urgentes chez les catholiques*, publié, d'abord dans les *Études* des RR. PP. Jésuites, de Paris, en date du 5 avril, nous croyons devoir mentionner que nous avons reçu un extrait d'une lettre de M. le curé de Bourges qui déclare mai fondée une des assertions du R. P. Forbes. Dans le travail que nous avons reproduit des *Études*, *Vérité* du 17 mai 1902, page 5, il est dit :

"Récemment, à Bourges, après enquête, le curé de la cathédrale trouvait dans un petit quartier, 500 enfants non baptisés."

Et dans une note le P. Forbes ajoutait :

"L'auteur tient ce détail de prêtres habitant la ville de Bourges."

Dans l'extrait de la lettre de M. le curé de Bourges que nous avons sous les yeux il est dit :

"Le P. Forbes a agi bien légèrement en imprimant ce que vous savez sur notre paroisse. Jamais je n'ai fait d'enquête, et je n'avais pas besoin d'en faire, nous connaissons assez la paroisse. A Bourges, la presque totalité des enfants sont baptisés. Nous estimons, mes confrères et moi, qu'on n'en trouverait pas 30 qui ne le soient pas dans toute la ville de Bourges. Non seulement les enfants sont baptisés, mais tous à peu près font leur première communion."

Nous nous empressons de publier cette réclamation, ne voulant pas commettre une injustice même par simple voie de reproduction. Mais en même temps nous devons exprimer notre surprise de voir cette réclamation adressée à la *Vérité*. C'est aux *Études* qu'elle devait aller, ce nous semble.